

COMMENT TRIER ET METTRE EN VRAC LES RÉCIPIENTS À BOISSON CONSIGNÉS

PET / PEHD TRANSLUCIDE (NON ALCOOLISÉE)



3

Remboursement : Vos clients ont droit à un remboursement de 10 cents pour chaque récipient en plastique PET contenant une boisson non alcoolisée ou récipient en plastique PEHD translucide contenant une boisson non alcoolisée - peu importe son volume.



Mettez dans ce sac de vrac tous les récipients en plastique PET pour boissons non alcoolisées ainsi que les récipients en plastique PEHD translucide pour boissons non alcoolisées. Remplissez le sac jusqu'à la ligne.

Attachez une étiquette (dûment remplie) à la poignée noire. Fermez le sac adéquatement.

Collez l'étiquette d'expédition du PDV *EnSys-Connex* sur l'étiquette jaune d'Encorp. Si vous n'avez pas accès à une imprimante, vous pouvez inscrire les informations à la main sur l'étiquette.



Hebert's Recycling (506-773-1880) est responsable de la collecte de ce sac ainsi que des autres sacs de vrac de tous les types de matériaux sauf le verre.

Les camionneurs suivent les instructions d'Encorp et sont avertis de ne pas prendre :

- Des sacs qui ne sont pas les sacs de vrac d'Encorp.
- Des sacs qui ne sont pas étiquetés avec une étiquette d'Encorp.
- Des sacs qui sont trop remplis ou insuffisamment remplis – de façon tout à fait absurde.